

1 Technicien bâtiment - Domaine d'intervention : Courants forts, courants faibles, SSI (H/F)

Rattaché à la direction du Patrimoine bâti, sous la responsabilité hiérarchique du Responsable du service Exploitation des bâtiments, le technicien bâtiment assure le suivi des opérations d'entretien, de maintenance préventive, et des travaux nécessaires au maintien en état et à leur pérennisation des installations, principalement dans les domaines suivants : courants forts, courants faibles, SSI. Il intervient également dans la définition et la mise en œuvre des travaux de rénovation des installations de son domaine d'intervention.

CADRE D'EMPLOI : Techniciens territoriaux

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar le Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Piloter les opérations de maintenance préventive des installations et/ou équipements, principalement de son domaine d'intervention

- Elaborer des contrats ou marchés publics de maintenance préventive
- Lancer, suivre et contrôler l'exécution des prestations d'entretien
- Organiser, suivre et contrôler les contrôles réglementaires à effectuer sur les installations et/ou équipements
- Organiser, suivre et contrôler les corrections d'anomalies suite aux contrôles réglementaires

2- Etablir des études et déterminer des travaux de rénovation principalement des installations et/ou équipements de son domaine d'intervention et éventuellement, de travaux d'aménagement intérieur

- Etablir un diagnostic visant à vérifier l'opportunité des besoins et proposer des solutions
- Déterminer les travaux à conduire et rédiger les marchés correspondants
- Suivre et contrôler l'exécution des travaux jusqu'à réception des ouvrages
- Communiquer avec l'usager

3- Contribuer à la pérennisation du patrimoine bâti départemental

- Assurer la prise en charge des demandes des occupants et assurer la résolution des incidents et des dépannages sur les sites de la collectivité
- Etablir en fonction de leur degré d'urgence, une hiérarchisation des priorités des demandes recensées
- Diagnostiquer et lancer les actions correctives en interne ou auprès des prestataires externes, en assurer le suivi de l'exécution jusqu'à résolution
- Participer au dispositif d'astreinte des bâtiments : faire réaliser les interventions d'urgence nécessaires pour corriger les défauts de fonctionnement des équipements

4- Contribuer à la connaissance du patrimoine bâti

- Réaliser des inventaires, recensements, des installations et/ou équipements de son domaine d'intervention
- Mettre à jour l'inventaire de ces installations et/ou équipements
- Contribuer à la mise en place de plan de maintenance
- Tenir à jour le plan de maintenance des installations et/ou équipements de son domaine d'intervention

5- Réaliser ou participer à différentes missions transversales du service

- Contribuer à la programmation des travaux et à la politique patrimoniale des collègues
- Proposer des améliorations et/ou corrections nécessaires au bon fonctionnement du service et/ou en fonction de l'évolution des missions
- Apporter une expertise, un appui ou un conseil technique
- Assurer une veille technique, normative et réglementaire dans les domaines des bâtiments, de la sécurité et de l'accessibilité

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Expertise technique en matière de construction, d'aménagement et d'entretien des bâtiments, Techniques de maintenance et d'entretien des bâtiments, Techniques et pathologie bâties, Fonctionnement des collectivités territoriales, Electricité, Maîtrise de la législation en matière de prévention des risques et accessibilité des établissements recevant du public, Code des marchés publics et des procédures

Compétences professionnelles : Capacité d'analyse, Informatique - Logiciel de DAO, Capacité d'organisation, Capacité à travailler dans l'urgence

Attitudes professionnelles : Adaptation, Communiquer et négocier dans le cadre d'un travail d'équipe et en relation directe avec des interlocuteurs extérieurs divers - autres services, administrations ou collectivités et entrepreneurs, Disponibilité, Esprit d'innovation, Ouverture d'esprit aux technologies innovantes, Qualités rédactionnelles

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Permis B. Déplacements fréquents. Astreintes bâtiments par roulement 1 semaine/4 en coordination au sein de l'équipe.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 31 octobre 2023**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514 - 55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Nathalie LEGROS,
Responsable du service Exploitation bâtiments au 03.29.45.78.04*